



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Roulet, E. (1969). Exercices complémentaires d'orthographe au laboratoire de langues. *Bulletin CILA*, 8, 37-39. <https://doi.org/10.5169/seals-977863>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Eddy Roulet, 1969

Exercices complémentaires d'orthographe au laboratoire de langues

L'enseignement de l'orthographe aux degrés moyen et supérieur soulève des problèmes délicats. La méthode généralement utilisée avec les débutants – présentation en classe, par petites étapes, des mots et des règles, suivie de

dictées communes — se révèle peu efficace au niveau supérieur pour deux raisons:

- 1) Dans un groupe d'élèves moyens ou avancés ayant suivi la même filière, on note de grandes différences individuelles, tant dans le nombre que dans la nature des fautes; il est donc peu utile d'imposer à tous les élèves le même programme.
- 2) Après quatre ou cinq années d'études du français, les élèves se sont entendu répéter si souvent les règles de l'accord du participe passé, par exemple, qu'ils profitent peu des révisions en classe, quelles que soient les qualités du maître et des schémas. De fait, il importe moins de porter l'accent sur la connaissance de la règle que sur l'application. Or, à ce niveau-là, l'enseignement de l'orthographe se limite souvent à une heure hebdomadaire, de sorte que les élèves, si l'on tient compte des répétitions et des corrections en classe, n'écrivent qu'une quinzaine de dictées par an.

Le laboratoire, plus connu comme instrument d'acquisition de la langue parlée, permet de résoudre heureusement ces problèmes. Nous nous proposons de présenter brièvement le cours d'entraînement individuel à l'orthographe française que nous avons élaboré au Centre de linguistique appliquée, à la demande de M. A. Allemand, directeur du Séminaire de français moderne de l'Université de Neuchâtel, à l'intention des étudiants avancés qui préparent le Diplôme pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère.

Nous avons enregistré sur bandes magnétiques, avec des présentateurs différents, une quarantaine de dictées — textes suivis ou exercices formés de phrases indépendantes les unes des autres — portant chacune sur un ou plusieurs problèmes particuliers. La bande présente d'abord une lecture rapide de l'ensemble du texte, puis une lecture de détail au rythme d'un étudiant qui écrit (il est nécessaire de disposer d'un cobaye pour l'enregistrement); la consigne finale indique à l'étudiant qu'il doit revenir au début de la bande pour écouter à nouveau la présentation d'ensemble et contrôler son texte.

Nous avons préparé pour chaque dictée une fiche de correction de deux à quatre pages dactylographiées qui donne le texte intégral et explique les principales difficultés (référence est donnée, s'il convient, aux paragraphes du manuel de grammaire utilisé par les étudiants).

Au début de la leçon au laboratoire de langues, chaque étudiant reçoit une bande individuelle avec une dictée correspondant à ses difficultés. Quand il a écrit et relu son texte, il le corrige seul à l'aide de la fiche. Il remet ensuite son texte au professeur qui le contrôle et donne, au besoin, des explications complémentaires.

Un tel cours d'orthographe présente les avantages suivants:

- a) chaque étudiant reçoit les dictées adaptées à son niveau et à ses difficultés;
- b) il peut, du moins au début du cours, travailler à son rythme personnel: arrêter la bande si la dictée est trop rapide, revenir en arrière s'il a mal compris (il faut cependant qu'il s'habitue peu à peu à respecter le rythme donné par la bande car, à l'examen de fin de cours, la dictée est diffusée du pupitre);
- c) l'étudiant fait une dictée chaque leçon;
- d) le professeur dispose de tout son temps pour aider tel ou tel étudiant sans troubler le travail des autres; il peut contrôler en présence de l'étudiant le texte que celui-ci a préalablement corrigé à l'aide de la fiche et donner des explications complémentaires;
- e) la correction et les explications suivent immédiatement la dictée;
- f) l'élocution — aussi naturelle que possible — et le rythme des présentateurs sont contrôlés ("accent", intonation, liaisons, enchaînements vocalique et consonantique, e caduc); le modèle ne varie pas d'une présentation à l'autre du même texte;
- g) les étudiants ne sont pas conditionnés par la voix d'un présentateur unique.

Il nous a paru intéressant de rapporter cette expérience, car les exercices complémentaires d'orthographe au laboratoire peuvent apporter une solution nouvelle à l'enseignement de cette discipline aux degrés moyen et supérieur. Comme les laboratoires en service sont déjà très occupés par les cours de grammaire et de phonétique, on pourrait commencer par des cours de repêchage, destinés seulement aux élèves les plus faibles. La seule difficulté réside dans l'autocorrection. Nous constatons chaque semaine que nos étudiants avancés, qui sont âgés d'une vingtaine d'années et se préparent à l'enseignement, ne parviennent pas à corriger toutes leurs fautes; ils en oublient en moyenne le 15 o/o. Cette proportion serait sans doute plus forte avec des élèves de douze à quinze ans. C'est pourquoi il convient peut-être, au niveau moyen, de renoncer à l'autocorrection. De toute manière, le maître dispose d'assez de temps pour corriger la plus grande partie des dictées de ses élèves pendant la leçon.

N'oublions pas de relever, pour conclure, que l'efficacité d'un cours, en orthographe comme en phonétique ou en grammaire, dépend moins de l'instrument ou du procédé que de la qualité des exercices et des fiches de correction.

Université de Neuchâtel
Centre de linguistique appliquée

Eddy Roulet